



**CONSEIL MUNICIPAL : Séance ordinaire du 24 Août 2017**  
**A 18 heures 30** sous la Présidence de Mr Le Maire,

**Compte rendu de réunion**

\*\*\*\*\*

**Présents :** Monsieur TRAINAUD Michel *le Maire*, Monsieur TURQAT Philippe *Maire délégué*, Monsieur AUBOUIN Jean, Monsieur BONNEAU François, Monsieur LAIDET Michel, Madame MANCIA Dominique, Monsieur MAROT Michel, Madame COUILLAUD Véronique, Madame LANFRANCHI Nicole, Monsieur ROYOUX Clarisse, *les Adjoints*, Monsieur BOUTIN Jean-Luc, Madame CHAILLOU Marie-Françoise, Madame DUMOUT Marie-France, Madame GRAFFEUILLE M-Noëlle, Monsieur MARCHESSON Philippe, Madame MASSÉ Mélina, Madame ROBERT-MORISSET Véronique, Monsieur SAVARIT Bertrand, Monsieur BERTON Christian, Monsieur DROUET Stéphane, Monsieur PATTE Hervé, *les conseillers*.

**Excusés :** Monsieur VIGNAUD Christian, Madame VANDESTICK Laurence, Monsieur VIDAL Jean-Pierre, Madame ROY Françoise, Madame BARATHE Yolande, Madame MICHAUD Line, Madame VALLEE Armelle, Madame HARMAND Emmanuelle, Monsieur LACROIX Frédéric, Monsieur MONTHUBERT Billy

**Absents :** Monsieur AUDEBERT Éric, Madame BLIN Béatrice, Monsieur MASSÉ Éric, Monsieur AUDEBERT Jean-Christophe, Madame FAURE Annick, Monsieur FAURE Hervé, Monsieur MASSARD Jean-Claude, Monsieur BOYELDIEU Stéphane, Monsieur FOURNIER Bernard

**Assistaient à la réunion** Madame BOURDIN Isabelle – Madame RAMOS-CAMPOS Christel  
Madame TATREAUX Chantal (Secrétaires)

**Secrétaire de séance :** Mélina MASSE

**1 - Adoption du compte rendu du 13 Juin 2017**

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 13 Juin 2017.

**2 - Renouvellement des contrats aidés**

Deux contrats aidés arrivent à échéance prochainement.

- Le contrat CUI-CAE de Mme POTTIER Pauline se termine le 05/09 et à l'heure actuelle, les renouvellements de contrat sont en attente (suite à l'élection du nouveau gouvernement). En cas de refus, il y a la possibilité de la recruter en qualité d'agent contractuel. En attendant le vote de la loi concernant la reconduction des contrats CUI-CAE, le conseil municipal vote à l'unanimité cette possibilité.
- Le Contrat Avenir de Mme MULLER Delphine se termine le 11/09. Possibilité de renouvellement pour une durée de 2 ans. Le conseil vote à l'unanimité le renouvellement pour une durée de 2 ans le contrat de Mme MULLER.

**3 - Transfert de la compétence Eau à la communauté de communes du Rouillacais**

Suite au transfert de la compétence eau, il y a lieu de mettre à disposition de la CDC du Rouillacais les biens nécessaires à l'exercice de la compétence et de transférer les droits et obligations attachés au service. Le conseil municipal vote à l'unanimité ce transfert des biens.

**4 - Vente de la VC 263**

La SAS SORODIS (Super U) se porte acquéreur de la VC 263 pour l'euro symbolique. En effet, cette VC ne dessert plus que son magasin. Il convient donc de la déclasser de fait. Le conseil municipal vote à l'unanimité la vente de la VC 263 pour l'euro symbolique à la SAS SORODIS, les frais de notaire et de bornage seront supportés par l'acquéreur.

### **5 - Décision modificative budgétaire**

- Concernant le giratoire RD 736/939, il convient de verser les 105 491 € prévus au compte 2804 1582-040 vers le compte 2804 133-040 (transfert d'écriture comptable)
- Il convient d'annuler la somme de 367.26 € (loyer réclamé à tort).
- Prélèvement de 145 € sur le compte dépenses imprévues pour le compte 65548.05 (Cotisation SILFA 1 944.58 €)

Le conseil municipal vote unanimement les modifications budgétaires précédemment citées.

### **6 - Demande de subvention pour Photovoltaïque en auto consommation au « 27 »**

Ce projet serait subventionné par la région à hauteur de 20 % sur un montant de travaux de 50 100 € H.T, soit 10 020 € d'aide. Le conseil municipal vote unanimement la dépose du dossier de demande de subvention.

### **7 - Approbation du rapport d'activités 2016 de la CDC du Rouillacais**

Le conseil municipal demande à la CDC du Rouillacais de transmettre le rapport d'activités 2016 de cette dernière en format numérique aux adjoints ainsi qu'aux conseillers municipaux afin de pouvoir en prendre connaissance. L'approbation du rapport d'activité 2016 de la CDC du Rouillacais est donc reportée au prochain conseil municipal.

### **8 – Convention avec la fourrière et modification des statuts**

Suite à la création de nouvelles communes sur le territoire (regroupement de communes), il est nécessaire de modifier les statuts et d'actualiser la convention avec le syndicat de la fourrière. Le conseil municipal vote unanimement la modification des statuts et l'actualisation de la convention.

### **9 - Lutte contre le frelon asiatique**

Le département ne subventionne plus la destruction des nids de frelons asiatiques, cette dernière reste à la charge des Mairies. La Mairie de Rouillac demande aux particuliers une participation forfaitaire de 15 €. Le conseil municipal vote unanimement le fait de demander une participation forfaitaire de 15 € aux particuliers pour endiguer le « fléau frelons asiatiques ».

### **10 - Projet de rénovation du logement à SONNEVILLE**

La commune de Rouillac se voit attribuer une aide de 35 % du montant des travaux engagés concernant la rénovation du logement de Sonnevile. La rénovation a été estimée à hauteur de 110 500 €, la subvention à 38 675 €. Cependant pour lancer un marché, il est nécessaire de trouver un logement à l'actuelle locataire. Le conseil municipal vote unanimement le fait de trouver des logements et de faire des propositions écrites à la locataire. Affaire à suivre.

### **11 - Travaux « Tourne à Gauche à PLAIZAC »**

Pour les travaux « tourne à gauche » de Plaizac, le montant des travaux restant à charge de la commune est estimé à environ 45 800 € de fonds de concours (soit 22% du montant des travaux). Le conseil municipal vote unanimement le montant à débloquer pour finir les travaux.

### **12 - Point sur les retards de paiement des cantines et garderie**

A ce jour, la commune a fait un bilan sur les retards de paiement des cantines et garderie, le montant est d'environ 8 000 € d'impayés. La question posée au conseil municipal est « quelles solutions peuvent-être mises en place afin de réduire le montant des impayés ? ». La piste envisagée par le conseil municipal est de mettre en place des tickets repas, mais il faut encore trouver un régisseur. Le conseil municipal demande à M. Le Maire de se renseigner si un agent pourrait prendre en charge cette fonction. Affaire à suivre au prochain conseil municipal.

### **13 - Trame Verte et Bleue Pollinisation**

Le projet de plantation de haies derrière le cimetière et à Loret n'a pas été retenu par la région, car le budget alloué à ce projet par la région n'est pas suffisant au vue du nombre de demandes reçues. Le conseil municipal vote donc unanimement le report de ce projet.

#### **14 - Proposition de JURICIA**

JURICIA, conseil en réduction des coûts, rémunéré au résultat, a pour objet la recherche d'économies concernant les taxes foncières acquittées. Cette société se propose d'intervenir pour la commune de Rouillac. Le conseil municipal demande à M. Le Maire de lui transmettre plus d'information concernant cette société afin de lui permettre de signer la convention.

#### **15 - Questions et informations diverses**

- Présentation d'une convention entre Le Grand Cognac, la CDC du Rouillacais et la commune de ROUILLAC concernant l'instruction du droit des sols. Le conseil municipal délibère favorablement à l'unanimité la délégation de service commun.
- Demande de mise à disposition de locaux municipaux pour l'ALPR le mercredi et durant les vacances. Le conseil municipal demande à M. Le Maire des informations complémentaires avant l'attribution de locaux municipaux.
- Demande du RC JARNAC pour la mise à disposition du stade et des vestiaires les mercredis et vendredis soir de 19 h à 21 h 30. Le conseil municipal a pris à l'unanimité la décision de mettre à disposition la plaine de jeux et le vestiaire du rugby. Une convention doit être réalisée pour cette mise à disposition (indiquant la durée, précisant les horaires, la gestion de l'entretien, des dégradations du local, ...), cette dernière se fera à hauteur de 10 € par séance soit 20 € par semaine. Cette décision va être transmise au RC Jarnac.
- Remerciements du comité des jumelages pour la subvention accordée par le conseil municipal qui a permis l'organisation du week-end anniversaire (50-45-33 ans avec les villes jumelles).
- L'association Nomad a reversé la subvention de 1 000€ car leur projet d'échange n'a pas pu avoir lieu cette année.
- Remerciements de la chambre des métiers pour la subvention accordée.
- Remerciements pour des condoléances transmises.
- M. MASSÉ Sébastien (directeur de l'ALPR) part pour une nouvelle aventure, une cagnotte est à disposition à la CDC pour réaliser un cadeau commun.
- Le conseil municipal autorise M. Le Maire Michel TRAINAUD, M. Michel LAIDET et M. Philippe TURQUAT à participer au 100<sup>ème</sup> congrès des Maires se déroulant les 21-22-23 novembre 2017 Porte de Versailles.

La séance est levée à 9 h 00.

Le Maire



Michel TRAINAUD